



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 1^{er} AVRIL 2021

Nombre de Membres :

En exercice : 45

Présents : 21

Votants : 25 (dont 4 procurations)

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

N° 4

OBJET :

**AMÉNAGEMENT
D'UNE PISTE
CYCLABLE SUR LA
ROUTE RD06**

Mmes et MM. E. CUISSET - J. KUCHNA - M. CHARASSE - N. COULANGE – M. MARIEN - JM. GERMANANGUE - B. AGUIAR – C. BENOIT - JC. BRAT, Vice-Présidents.

MM. R. LOPEZ – J. TERRACOL – C. MAGNAUD – T. LAPLACE – S. THOMAS-MOLLON - JD. BARRAUD – C. DUMONT - S. MORIER-MIZOULE - S. BRUNO – C. BOUARD - E. VOITELLIER, Conseillers Délégués, Membres

AVANT-PROJET

formant la majorité des membres en exercice.

**DEMANDE DE
SUBVENTION**

Absents ayant donné procuration :

Mme Marilynne MORGAND à M. Joseph KUCHNA – M. Patrick SEROR à M. Michel MARIEN – Mme Ludivine DUFRAISE à M. Thierry LAPLACE – M. Jean-Marc BOUREL à Mme Nicole COULANGE.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture
le :

- 9 AVR. 2021

Publiée ou notifiée

le :
- 9 AVR. 2021

Absents excusés :

Mmes et MM. JS. LALOY - C. BARDOT – F. SENNEPIN – N. CHAMOIX-BOUILLON, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. SZYPULA – E. BARGE - O. ROYER – P. COLAS – F. GONZALES - T. WIRTH – A. CORNE – B. BAYLAUCQ – JF. CHAUFFRIAS – A. GIRAUD – JP. RAYMOND - V. TRIBOULET – R. DEJEAN – J. BLETTYERY – P. BONNET – J. ALAMAZAN, Conseillers Délégués, Membres

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de Vichy Communauté, Communauté d'agglomération

Vu la compétence de Vichy Communauté en matière de voiries d'intérêt communautaire et de développement des itinéraires cyclables,

Vu l'intérêt de relier la commune de Charmeil au réseau cyclable sécurisé du cœur d'agglomération,

Considérant que cette piste cyclable permettra aux habitants du cœur urbain de Charmeil d'accéder à la zone commerciale située à l'entrée du bourg, laquelle constitue un pôle générateur de déplacement majeur,

Propose au Bureau Communautaire :

- d'approuver le plan financement de l'opération et d'autoriser la sollicitation de l'aide financière suivante :

Étude	100 000 €	Etat -DSIL	400 000 €	50%
Travaux	700 000 €	Vichy Communauté	400 000 €	50%
TOTAL HT	800 000 €	TOTAL HT	800 000 €	

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

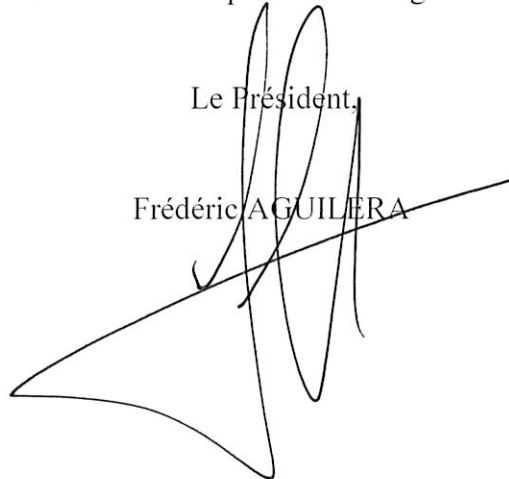
- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le Directeur Général des Services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 1^{er} avril 2021.

Les Membres du Bureau Communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 4 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 01 AVRIL 2021 -

Objet de l'acte : AMENAGEMENT D'UNE PISTE CYCLABLE SUR LA RD06 - AVANT-PROJET -
DEMANDE DE SUBVENTION

.....

Date de décision: 01/04/2021

Date de réception de l'accusé 09/04/2021

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 01AVRIL2021_4

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20210401-01AVRIL2021_4-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .4

Domaines de competences par themes

Amenagement du territoire

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 4.pdf (99_DE-003-200071363-20210401-01AVRIL2021_4-DE-1-
1_1.pdf)